

Connaissez-vous votre site Internet?

Déjà quelques mois après son lancement, notre nouveau site Internet fait fureur et l'unanimité quant à sa nouvelle arborescence et ses nouvelles fonctionnalités. Il va sans dire que le site, qui comporte plusieurs grands volets, peut paraître vaste et par conséquent contient quelques menus que vous n'avez peut-être pas eu le temps d'explorer. Cette rubrique a pour but de vous aider à décortiquer tout ce qui se trouve sur le site (section publique ou membre) afin de mieux vous diriger dans votre navigation.

Commençons par présenter les quatre (4) grands axes du site :



Cette section est généralement destinée au public. Elle permet aux internautes d'en connaître davantage sur notre profession. On y trouve un lien vers notre répertoire en ligne, la définition du kinésiologue, son champ d'exercices, sa formation ainsi que des informations sur le remboursement de ses services (noms des assureurs et lettres incitatives au remboursement de nos services). Un libellé général sur leur protection, en faisant ici référence au Comité syndic, y est inclus. Après avoir visité cette section, le public est bien averti sur notre profession et s'il est intéressé à en connaître davantage sur la Fédération, peut se déplacer vers ce contenu.



Eh oui, vous avez deviné! Dans cette section on y retrouve tout sur la vie étudiante en kinésiologie. Allant du détail sur la formation universitaire, aux opportunités de carrière, aux bourses offertes pour les étudiants des cycles supérieurs, et, une nouveauté de cette année, aux opportunités de stages offerts en kinésiologie. Cette section étant nouvelle, son contenu sera bonifié au fur et à mesure que nous obtiendrons de nouvelles données.



Voilà la section qui nous intéresse le plus! Vous y trouverez les lois et règlements qui s'appliquent à notre profession. Nous y ajoutons régulièrement les mémos du Comité syndic qui donnent des astuces pour améliorer votre pratique. Ensuite, vous y trouverez d'autres informations intéressantes, telles que le code de déontologie. Là où cela se précise davantage, c'est lorsque vous établissez votre connexion sur votre profil membre. Il vous est possible de consulter les offres d'emplois, les formations continues ainsi que le centre de documentation (plus détaillé pour vous). De plus, une nouvelle section s'ajoute... celle des outils pratiques pour votre pratique! Bien sur, nous essayons de maintenir cette rubrique à jour. Si vous connaissez des outils intéressants ou de la documentation qui méritent d'être promus, n'hésitez pas à nous en faire part.



Cette section est réservée aux candidats qui souhaitent devenir membres de notre Fédération. Mais elle peut être d'intérêt pour vous si vous désirez connaître les avantages et les services reliés aux catégories de membre ou pour connaître nos clauses de renouvellement et de non-complétion de crédits de formation continue.

Il y a également plusieurs autres sections à découvrir:

LA FÉDÉRATION

Ce bouton est accessible en tout temps sur la barre fixe du haut de toutes les pages. On y retrouve toute l'information pertinente sur la Fédération : son historique (après tout, cela fait 25 ans qu'on existe!), son Conseil d'administration, ses associations régionales, et le Comité syndic.

INFO-PRESSE

Survolons maintenant les nouvelles sections du site, dont l'Info-Presse. Cette section reste encore à être peaufinée, mais essentiellement elle regroupe toutes les informations reliées aux médias, soit : nos revues de presse, nos rapports annuels, etc. Pour vous, une rubrique intéressante est celle sur la politique d'utilisation du logo de la FKQ.

NOUVELLES BLOGUE

Finalement, nous avons un fil d'actualité à jour! Visibles via notre page d'accueil ou en tout temps dans le haut de l'écran, nos nouvelles et notre blogue sont constamment mis à jour. Assortis de thèmes différents, nos écrits et ceux de nos membres accrédités blogueurs sauront vous mettre à jour sur les tendances actuelles.

Zone membre

N'oublions surtout pas notre Zone membre bien appréciée! En plus de vous permettre de faire votre renouvellement en ligne, vous pourrez en tout temps faire une modification de votre profil afin de continuer à recevoir vos services. Plus de courriel non valide ou d'adresse non conforme! Notre seul et unique système de gestion, relié à votre zone membre, nous permet de synchroniser vos modifications de profil à nos données. Les membres accrédités peuvent télécharger leur formation continue au fur et à mesure qu'elles sont faites, dans la section respective pour ainsi faciliter leur renouvellement annuel. Vous avez également accès en tout temps à vos transactions.

En espérant avoir fait le tour complet de notre site Internet, nous tenons à vous aviser que ce nouveau site est toujours en construction. Aussi, si vous avez des idées ou des astuces pour parfaire notre contenu, n'hésitez pas à nous en faire part.